

**Marmande**

T E R R E D E G A R O N N E

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

# **CONSEIL PARTICIPATIF JARDINS FAMILIAUX**

Réunion N°3  
du mercredi 12 Juillet 2023

# Personnes présentes

## **HABITANTS**

- Jacques Monguillot

## **Partenaires/Experts**

- Françoise ABEILLE
- Michel Cerruti ENVI+
- Céline Jay

## **ELUS**

- Christian SORIN
- Jean-Claude FEYRIT

## **AGENTS**

- Malika MEZIANE
- Fabienne ROUSSILLE
- Karine DEWILDE
- Régis GRAND

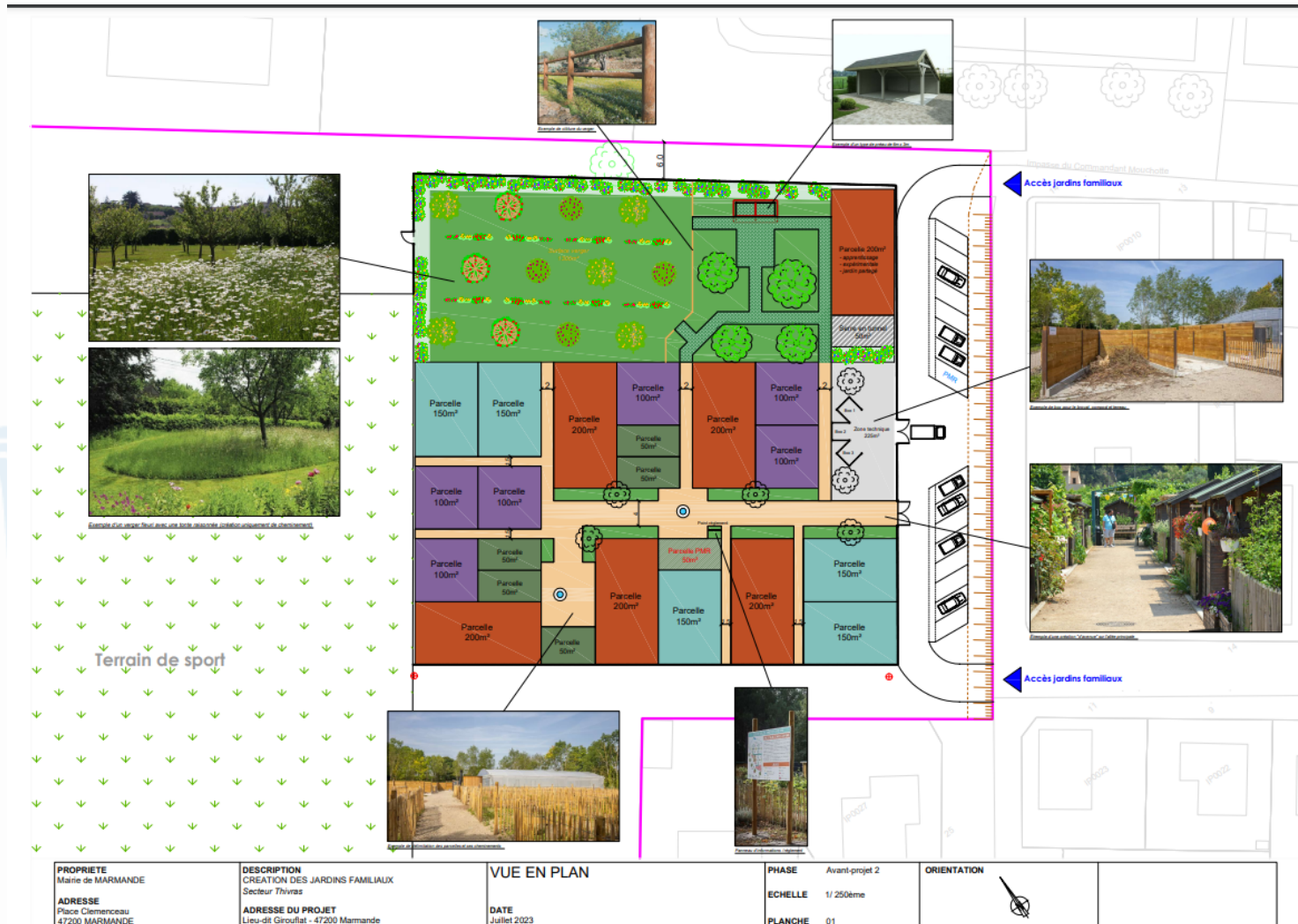
## Objectifs de cette réunion n°3

- 1) Découvrir l'avant-projet des futurs jardins familiaux : plan réalisé sur la base des propositions du conseil participatif lors des réunions 1 et 2
- 2) Poursuivre les propositions d'aménagements à la parcelle : positionnement des cabanons, des entrées de parcelles, des réserves d'eau.
- 3) Poursuivre les aménagements de la zone partagée : verger – espace enfants – parcelle d'apprentissages

# 1) Découvrir l'avant projet des futurs jardins – plan réalisé sur la base des propositions en séquence 2

## Proposition 1 = 22 parcelles

5 de 200m<sup>2</sup>; 5 de 150m<sup>2</sup>, 6 de 100m<sup>2</sup>  
6 de 50m<sup>2</sup> dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite



<p><b>PROPRIÉTÉ</b> Mairie de MARMANDE</p> <p><b>ADRESSE</b> Place Clemenceau 47200 MARMANDE</p>	<p><b>DESCRIPTION</b> CREATION DES JARDINS FAMILIAUX Secteur Thivras</p> <p><b>ADRESSE DU PROJET</b> Lieu-dit Girouffat - 47200 Marmande</p>	<p><b>VUE EN PLAN</b></p> <p><b>DATE</b> Juillet 2023</p>	<p><b>PHASE</b> Avant-projet 2</p> <p><b>ECHELLE</b> 1/250ème</p> <p><b>PLANCHE</b> 01</p>	<p><b>ORIENTATION</b></p>
--	--	---	--	---------------------------

## Proposition 2 = 23 parcelles

5 de 200m<sup>2</sup>;

5 de 150m<sup>2</sup>;

6 de 100m<sup>2</sup>

7 de 50m<sup>2</sup> dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite

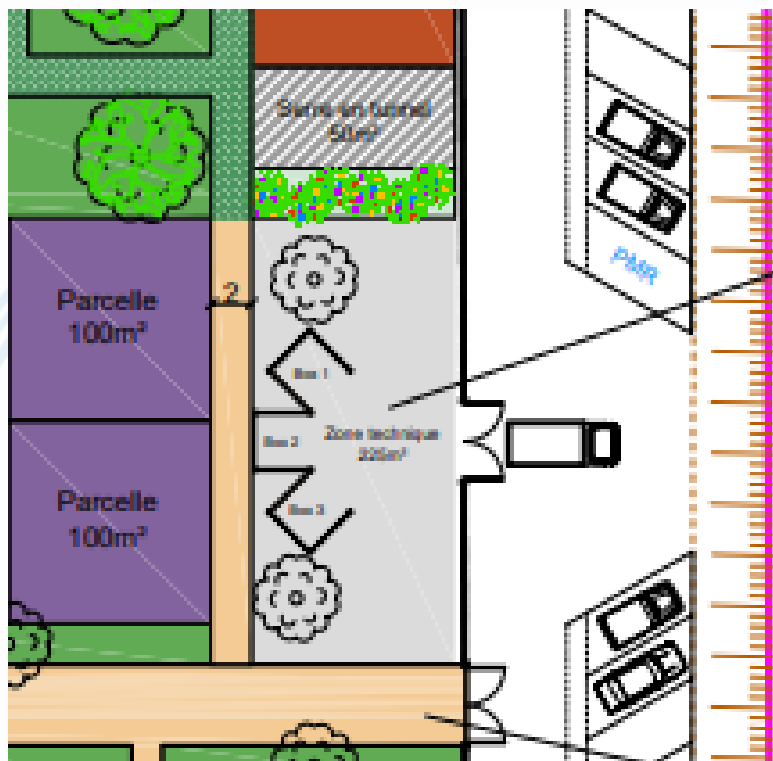


Cette 23ème parcelle de 50 m<sup>2</sup> est proposée sur la zone technique

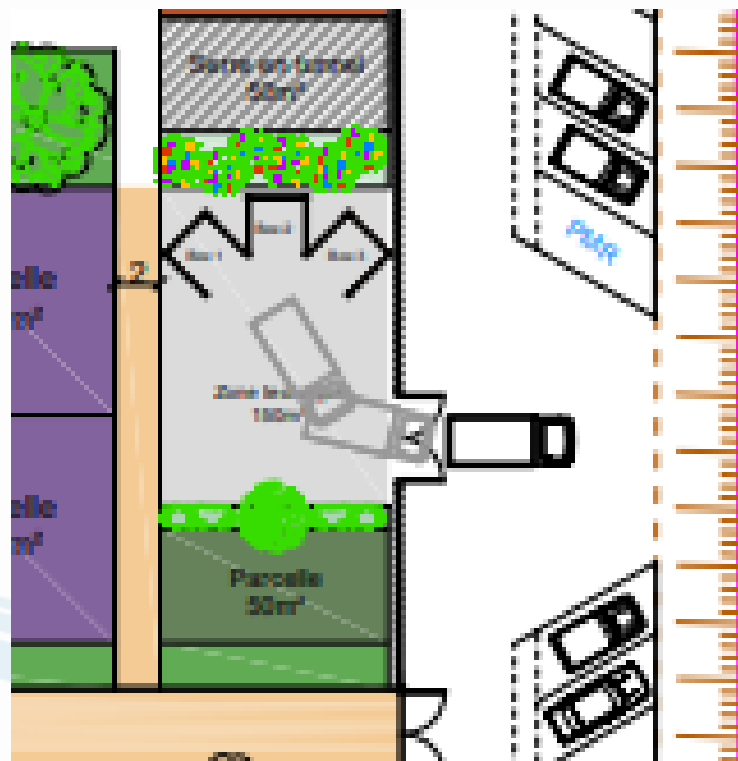
# 1) Découvrir l'avant projet des futurs jardins – plan réalisé sur la bases des propositions en séquence 2

Entre la proposition 1 et 2 == la proposition de 22 parcelles est retenue =  
l'accès à la zone technique sera plus facilitée.

**Proposition 1**  
22 parcelles  
Proposition retenue



**Proposition 2**  
23 parcelles  
Proposition non retenue





## 2) Poursuivre les propositions d'aménagements à la parcelle :

Les participants ont été invités à se répartir en 2 groupes de travail :

Chaque groupe avait pour objectif de dessiner sur plan, la disposition des cabanons et réserves d'eau et d'indiquer les accès vers les parcelles.



## Propositions d'aménagement sont les suivantes :



Nous avons demandé quelle serait la hauteur souhaitable pour **les ganivelles** qui sépareront les parcelles. Réponse du groupe : **entre 1m et 1,20 maximum.**

### Les cabanons

**à 1 pente ou 2 pentes ?** Le choix des 2 pentes est retenu. Permet 2 récupérateurs d'eau.

**en résine ou en bois ?** Ils seront très certainement en résine (durabilité plus longue que le bois). Le bois est préféré - d'un point de vue esthétique, et en terme de fournisseurs locaux. Ils ne seront pas en métal, c'est interdit par le Plan local d'urbanisme.

Ils seront de **4m<sup>2</sup>** et ce quelque soit la superficie de la parcelle



### Les parcelles

Une entrée de 1,20 m. sans portillon.

Le cabanon est à positionner de préférence en entrée de parcelle avec la réserve d'eau adjacente placée à l'ombre du cabanon. Toutefois pour les parcelles plus grande (200m<sup>2</sup>) : veiller à ce que la réserve d'eau soit à distance équivalente de chaque coin de la parcelle à arroser. Réduire la pénibilité de l'arrosage manuel (expérience de jardinier).

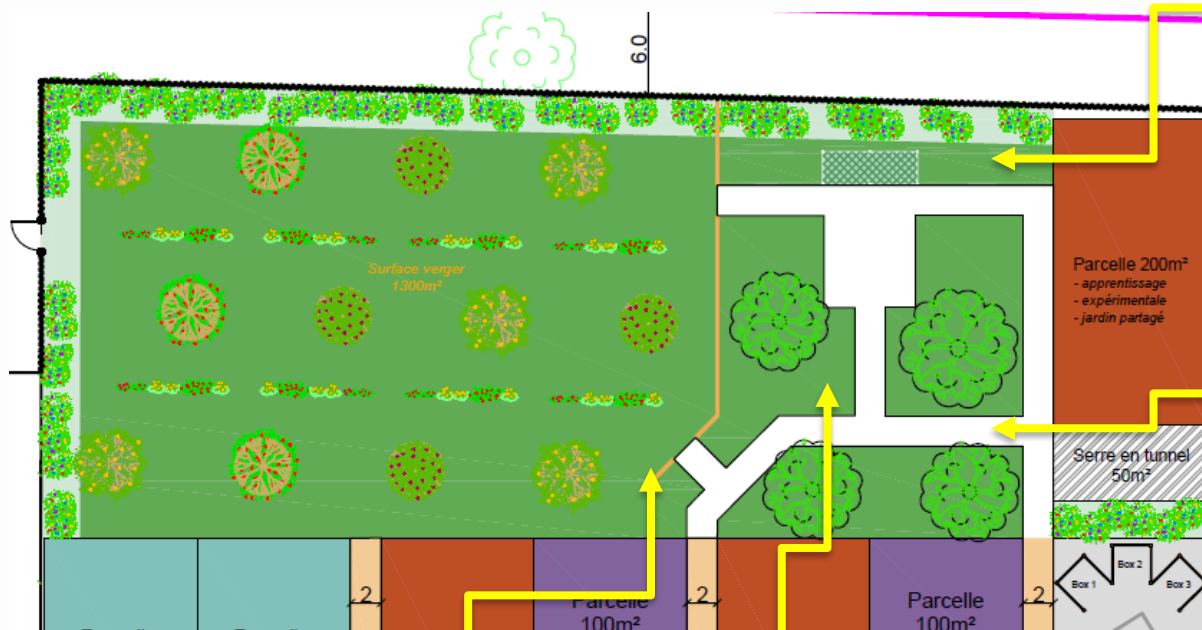
L'ouverture du cabanon fait face au potager.

Dans une perspective d'ensemble : les installations doivent proposer une vue harmonieuse des jardins.





## 2) Poursuivre les propositions d'aménagements de la zone partagée :



Il est proposé d'installer **2 réserves d'eau** entre le préau et la parcelle d'apprentissage

### Les cheminements

– en blanc sur le plan – seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La **clôture (barrière) entre l'espace convivial et le verger n'est pas utile.** Laissons un espace ouvert. Nous verrons à l'usage s'il est nécessaire d'en installer une.

L'espace jeu pour enfants – n'est pas une **priorité** en raison de son coût. On **privilégie l'installation de tables et chaises** à l'ombre des arbres devant le préau.

**Doit-on équiper la parcelle d'apprentissages d'un cabanon afin d'y ranger des outils ?**

La gestion commune d'un tel équipement met le groupe face à une réalité : qui est responsable des outils, qui anime cet espace ? Question qui reste ouverte pour le moment.



## Cette 3<sup>ème</sup> réunion a permis de :

- Découvrir vos propositions d'aménagement sur plan (réalisé par le bureau d'étude de la mairie)
- D'affiner les équipements, agencements de chaque parcelle
- Se poser des questions sur l'espace commun : un lieu qui doit être animé, pris en charge : qui, comment ?
- Décider d'organiser un nouveau temps d'information à destination des habitants du quartier des futurs jardins.

## La prochaine réunion se tiendra

Réunion n°4 Le mercredi 30 août à 18h30  
Lieu : **Stade Dartailh** - 2 rue Portogruaro - Salle Pierre et Miller

**Merci à toutes et à tous**